

AFFICHAGE
2026-002RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville est issue de la fusion des services de police de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse.

Service de police de niveau 2

STATUTS ET AVANTAGES

- Reconnaissance des expériences de travail à titre de policier.ère (salaire et quantum de vacances)

Auxiliaire

- Horaire fixe à temps complet sur une équipe de la gendarmerie;
- Assurance collective dès l'embauche;
- Vacances;
- Après **700** heures : possibilité de contribuer au régime de retraite;
- Possibilité de cumuler du temps supplémentaire.

Temporaire

- **11 %** : Compensation pour congés sociaux, fériés et autres;
- **4 %** : Vacances;
- Après **700** heures : possibilité de contribuer au régime de retraite;
- Possibilité d'horaire fixe à temps complet sur une équipe de la gendarmerie.

DATE DE L'AFFICHAGE :

En continu

Vous êtes un policier, une policière possédant une expérience de travail dans d'autres corps de police et vous souhaitez poursuivre votre carrière au sein de notre organisation ?

La Régie de police Thérèse-de Blainville considèrera cette expérience pour la détermination de votre salaire ainsi que pour votre quantum de vacances.

Responsabilités

La personne titulaire patrouille de façon stratégique le secteur qui lui est assigné, en vue du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité des personnes et des biens sur les territoires couverts par la Régie de police Thérèse-De Blainville. Elle effectue une patrouille du territoire ainsi que diverses surveillances afin de prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux et d'en rechercher les auteurs. Elle s'acquitte de ses différentes tâches dans le respect de la mission du service et agit ainsi avec professionnalisme, courtoisie et respect dans ses relations avec autrui.

Exigences de l'emploi

- Diplôme d'études collégiales en techniques policières;
- Diplôme de l'ENPQ ou attestation d'équivalence de l'ENPQ pour les policiers provenant des autres provinces canadiennes;
- Permis de conduire valide de classe 4A;
- Répondre à l'article 115 de la Loi sur la police.

Pour postuler, vous devez :

1. Vous rendre sur notre site Internet à la rubrique Emplois et carrières « *Devenir un policier ou une policière à la Régie* » : <https://www.riptb.qc.ca/carriere/>
2. Sélectionner le bouton « soumettre ma candidature » et remplir les champs requis;
3. Joindre les documents suivants :
 - Curriculum vitae et lettre de présentation;
 - Copie du permis de conduire (recto verso);
 - Renseignements relatifs à votre dossier de conduite automobile, incluant les points d'inaptitude (disponible auprès de la SAAQ);
 - Copie du diplôme d'études collégial et du relevé de notes;
 - Copie du diplôme et du relevé de notes de l'ENPQ;
 - Copie de la fiche d'appréciation comportementale (FAC) de l'ENPQ;
 - Test d'aptitudes physiques (TAP ou ÉSAP) réussi au cours des 12 derniers mois.

Pour toute question relative au recrutement, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel ressourceshumaines@riptb.qc.ca en spécifiant le numéro d'affichage dans l'objet de votre courriel.

Consulter l'onglet **Emplois et carrières** de notre site Web sous la rubrique ***Devenir un policier ou une policière à la Régie*** pour en savoir plus sur notre processus de recrutement.

Un entretien téléphonique pourrait être réalisé afin de présélectionner les candidats, candidates répondant le mieux aux exigences recherchées. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Les candidats et candidates doivent se soumettre à une enquête de sécurité et d'intégrité.

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature.